



PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement de l'école des Alizés qui s'est tenue
le 29 janvier 2025, à 19h00, via la plateforme TEAMS

PRÉSENCES :

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Andrée Banville | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Bérubé | <input type="checkbox"/> Carole Chevarie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Myrienne Côté | <input checked="" type="checkbox"/> Jade Larivière | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Lavoie |
| <input type="checkbox"/> Marie-Josée Lévesque | <input checked="" type="checkbox"/> Anick Ostiguy | <input checked="" type="checkbox"/> Guylaine Pepin |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sophie Picard | <input type="checkbox"/> Louise Plante | <input checked="" type="checkbox"/> Audrey-Ann Plourde-Imbeault |
| <input checked="" type="checkbox"/> Daisy Roussel | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Roy | <input checked="" type="checkbox"/> Marika Vézina |
-

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue et présences

La séance est ouverte à 19h13 après la prise des présences et vérification du quorum. La rencontre se déroulera via la plateforme TEAMS.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des ajouts sont apportés à l'ordre du jour :

- 10.1 Classe Kangourou;
- 10.2 Récréations.

CÉ2025-01-29/01

Il est PROPOSÉ PAR madame Julie Lavoie d'adopter l'ordre du jour avec les modifications.

Adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2024

Les membres ont fait une lecture préalable du procès-verbal et des corrections sont demandées :

- Au point 6.1, on change le nom de Sophie Picard pour celui de Myrienne Côté;
- Au point 11, on devrait lire « la rencontre s'est déroulée de façon.... ».

CÉ2025-01-29/02

Il est PROPOSÉ PAR madame Marie-Andrée Banville d'adopter le procès-verbal avec les corrections.

Adopté à l'unanimité.

1.4. Suivis au procès-verbal du 27 novembre 2024

Les suivis seront faits durant la rencontre (points à l'ordre du jour).

2. Questions du public

Aucune question n'est apportée.

3. Mot de la présidence

Aucun sujet n'est apporté.

4. Informations de la direction

4.1. Projet éducatif – suivi

Le projet éducatif suit son cours et les équipes travaillent en collaboration afin d'atteindre les ciblées visées en lecture pour le 1^{er} cycle et en résolution de problèmes pour les 2^e et 3^e cycles. Les données recueillies jusqu'à présent permettent de constater que les cibles sont en bonne voie d'être atteintes en fonction des objectifs établis. D'autres rencontres des équipes collaboratives auront lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Les résultats finaux seront mesurés à la fin de l'année et seront transmis aux membres du conseil d'établissement.

4.2. CVI – suivi

Une reddition de compte a été faite en novembre et à cette date, 19 actes de violence et/ou d'intimidation avaient été répertoriés et tous ont été résolus. Tous les cas ont été analysés et des interventions concrètes ont été portées. La prochaine reddition devrait se tenir en mars prochain. Le MEQ mettra de l'avant un référentiel pour le bien-être des élèves et du personnel, tel qu'annoncé il y a 3 ans, et l'école des Alizés a été retenue pour le projet pilote. Le comité CVI de l'école se réunira donc dans la prochaine semaine pour compléter les formulaires des différents volets (enfants, parents et membres du personnel).

5. Informations du Comité de parents

Les procès-verbaux des rencontres du Comité de parents des 17 décembre 2024 et 21 janvier 2025 ont été envoyés aux membres. Divers sujets y ont été discutés, notamment la présentation du plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRÉS), les résultats financiers du transport du midi pour l'année 2023-2024, l'adoption des membres du CEHDAA, l'utilisation d'un outil en intelligence artificielle pour prévenir le décrochage scolaire et la directive pour le départ des élèves. Une conférence sur la cyberintimidation sera offerte aux parents et aura lieu le 4 février prochain. Les invitations seront envoyées par la direction générale.

Après le retrait des fours micro-ondes du service de garde, le débat s'est porté jusqu'au centre administratif et un courriel a été envoyée par madame Marie-Hélène Gagné, directrice du Service des ressources éducatifs, pour préciser la position du CSSDP. Madame Sophie Picard fera suivre le courriel aux membres.

6. Questions relatives à votre école

6.1. Cour d'école

Après plusieurs reports dans la réalisation du projet de revalorisation de la cour d'école, un nouvel élément fait à nouveau obstacle au projet, soit l'entente verbale conclue entre la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli et le CSSDP qui autoriserait la création d'une classe extérieure sur une partie de terrain appartenant à la Fabrique, condition obligatoire pour permettre la concrétisation du projet.

CÉ2025-01-29/03

Après discussion, il est PROPOSÉ PAR madame Myrienne Côté d'envoyer une lettre adressée à monsieur Jean-François Brisson, directeur du Service des ressources matérielles, demandant que les mesures nécessaires soient prises pour permettre la réalisation des travaux au printemps 2025, tel qu'entendu en début d'année. Une copie conforme sera également envoyée au maire de la Ville de Mont-Joli, monsieur Martin Soucy.

Adopté à l'unanimité.

6.2. Consultation obligatoire auprès des élèves

À chaque année, l'école doit tenir un sondage auprès des élèves sur différents sujets ou enjeux qui les concernent. Cette année, après suggestion de la direction, les membres choisissent de tenir la consultation sur le climat scolaire, la violence et l'intimidation. Un outil sera fourni par le MEQ pour ce faire. À défaut, la direction et le comité CVI verront à sélectionner un autre outil de collecte d'informations. Madame Sophie Picard demande à ce qu'un historique des sondages et leurs résultats soit rendu disponible pour les membres du conseil d'établissement. Il sera également transmis au Comité de parents.

6.3. Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des locaux

Madame Julie Roy présente les mises à jour du tableau des activités éducatives :

- 28 novembre 2024 : Sortie à la bibliothèque pour la classe de Catherine Duval-Guévin;
- 17 décembre 2024 : Sortie à la résidence St-Rosaire de Mont-Joli pour la classe de Laurie St-Pierre;
- 9 janvier 2025 : Glissade à l'extérieur pour les classes d'adaptation scolaire;
- 16 janvier 2025 : Ski de fond au ruisseau Lebrun pour les classes d'adaptation scolaire;

- 23 janvier 2025 : Ski de fond au ruisseau Lebrun pour les classes d'adaptation scolaire;
- 24 janvier 2025 : Ski de fond au ruisseau Lebrun pour les classes du 1^{er} cycle;
- 6 février 2025 : Raquette au Parc de la Rivière Mitis pour les classes d'adaptation scolaire;
- 26 février 2025 : La magie de la Chimie à la Salle Desjardins-Telus pour toutes les classes (sauf le préscolaire);
- Avril 2025 (date à déterminer) : Tournée du CLAC à Mont-Joli.

CÉ2025-01-29/04

Il est PROPOSÉ PAR madame Jade Larivière d'adopter les activités éducatives présentées.

Adopté à l'unanimité.

6.4. Service de garde

6.4.1. Budget révisé 2024-2025

Plusieurs erreurs ont été constatées au niveau du budget en ce qui concerne le paiement de salaire en trop et de certaines démarches en recouvrement qui n'ont pas été amorcées pour des sommes dues. Madame Anick Ostiguy travaille à régulariser la situation.

6.4.2. Projet Cantine pour tous

Depuis le 20 janvier, il est possible pour les élèves d'avoir accès à un repas chaud fourni par le programme Cantine pour tous. Les parents peuvent commander les repas en ligne et ceux-ci sont livrés à l'école surgelés et sont réchauffés sur place. Quelques problèmes sont survenus au niveau du transport, mais ceci n'a pas empêché le personnel du service de garde d'offrir les repas aux enfants. Prochainement, un service de soupe solidaire sera offert gratuitement au moins une fois par semaine, la date de début sera communiquée ultérieurement.

Dans un autre ordre d'idée, madame Anick Ostiguy souhaite moderniser la bibliothèque de l'école vers une bibliothèque numérique et elle a réussi à obtenir un financement de 3 000 \$ de la Caisse Desjardins. Les membres soulignent le dynamisme et le bon travail de la technicienne et du personnel du service de garde.

6.4.3. Arrivées et départs des élèves

Depuis l'automne, l'école des Alizés agissait à titre de projet pilote pour la nouvelle directive encadrant les arrivées et les départs des élèves. Celle-ci vient uniformiser les pratiques en termes de prises de présences, d'arrivée et de départs des élèves suit aux recommandations émises par le coroner en lien avec l'accident qui avait coûté la vie à un enfant à Amqui en 2021. Des ajustements sont toujours en cours, mais déjà, il y a une

amélioration notable au niveau de la transmission des informations concernant les arrivées et départs.

Plusieurs parents déplorent la situation du stationnement de la porte 3 (rue Aubin). En effet, malgré l'envoi de plusieurs courriels, les gens se stationnent aux mauvais endroits, une butte de neige entrave la circulation et les gens y circulent n'importe comment. Un courriel de rappel sera retourné aux parents et au personnel et l'utilisation du débarcadère de la rue de la Grotte sera fortement suggérée.

7. Consultation du CSSDP

Aucune consultation n'est demandée.

8. Décisions relatives aux finances de l'école

8.1. Budget de l'école

Madame Guylaine Pepin présente le tableau des montants dépensés jusqu'à présent. Des subventions sont toujours à recevoir et viendront combler les comptes en négatif. Quant à l'effort budgétaire demandé par le ministère, aucune coupure ne sera appliquée aux budgets et aucun service aux élèves ne sera touché. Il s'agit plutôt de rigueur budgétaire.

8.2. Dons – Subventions – Levées de fonds

Il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard d'autoriser la tenue du lecture-o-thon durant le mois d'avril 2025, et dont les fonds recueillis serviront pour les activités de fin d'année des élèves.

Adopté à l'unanimité.

8.3. Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement

Il n'y a eu aucune dépense depuis le début de l'année, le solde est toujours de 736 \$.

9. Fonctionnement du conseil d'établissement

9.1. Durée des réunions

Madame Daisy Roussel mentionne que la durée des réunions est problématique pour certains membres. Une attention particulière sera apportée afin d'être plus concis lors des interventions tout en maintenant le droit de paroles à tous.

CÉ2025-01-29/05

10. Divers

10.1. Classe Kangourou

Le CSSDP a tenu une consultation auprès des différentes instances afin que la classe Kangourou de Norjoli soit transférée à l'école des Alizés pour la prochaine année scolaire. Ceci permettrait que l'ensemble des services adaptés soit regroupés dans un même établissement. Une question concernant la disponibilité des locaux est soulevée, mais madame Guylaine Pepin se fait rassurante car il s'agit ici d'un petit nombre d'élèves et l'espace nécessaire pour accueillir cette classe est disponible. Le Comité de parents a déjà donné son approbation, et la prochaine séance du conseil d'administration se tiendra en février prochain. Lorsque la décision sera rendue, elle sera communiquée aux membres du conseil d'établissement.

10.2. Récréations

Suite à différents incidents qui sont survenus dans des modules de jeux dans d'autres centres de services scolaires, ceux-ci ayant donné lieu à des poursuites de la part des parents, le CSSDP a recommandé qu'un resserrement des règles sur les cours d'école soit mis en place. À notre école, cela se traduira par la fermeture de certains modules de jeux et l'interdiction d'accès aux buttes de neige lorsque la surface est trop dure. La situation sera réévaluée selon la température. L'animation par les surveillants sera augmentée.

11. Évaluation de la rencontre

Quelques problèmes de connexion internet sont survenus, mais le tout s'est bien déroulé dans l'ensemble.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 21h20 après épuisement de l'ordre du jour.

Julie Roy, secrétaire de la rencontre